



2020/2026

CLAP DE FIN

FONTENOY SUR MOSELLE



Il s'en est passé des choses dans notre beau village
pendant ce mandat !

Le mot du Maire,

Bonjour à toutes et tous,

Ce bulletin est le dernier du mandat 2020/2026. Un mandat tellement particulier commencé avec le confinement et achevé dans un capharnaüm politique.

Ce mandat était placé sous le signe de l'humilité, de l'objectivité et de l'intégrité.

Il est indéniable que l'équipe a rempli sa mission.

Je ne regrette en rien l'opportunité que Marc Rouers m'a offerte lors de l'élaboration de cette liste. Je suis triste en l'évoquant, il m'a manqué pendant ce mandat. Il était un colistier hors pair, un ami de longue date et restera à jamais dans mon cœur.

Je remercie les membres de l'équipe qui m'ont élue à l'unanimité et qui m'ont suivie dans cette belle aventure ainsi que les membres du CAS et tous les bénévoles, je remercie Joris notre jeune secrétaire et Nadine.

Je n'ai aucun regret. J'ai apprécié tous les moments même les plus difficiles, ils m'ont permis de grandir, d'apprendre. Toutes les décisions ont été prises en mon âme et conscience avec l'appui de l'équipe municipale, l'aide de l'ADM (association des maires), les conseils de la CC2T et toujours en toute légalité.

Je voudrais vous remercier par votre présence, votre confiance tout au long de ces années passées ensemble. Que de rencontres, d'échanges qui ont animés mon désir de continuer, de persévirer dans ce rôle si enrichissant. C'est donc avec plaisir que je me représente pour ce nouveau mandat 2026/2032.

En mars vous serez appelés aux urnes pour les prochaines élections municipales. Le 15 mars pour le premier tour avec un second tour éventuel le 22 mars.

Inscrivez-vous sur les listes électorales si ça n'est pas déjà fait, préparez en amont vos procurations en cas d'absence les jours des scrutins.



De nouvelles réglementations ont été mises en place pour les élections.

Dans une liste, la parité est devenue obligatoire pour les communes de moins de 1000 habitants ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent.

Le scrutin de liste est une nouvelle règle. Vous voterez pour une liste complète et chaque bulletin rayé sera considéré comme nul. Autrement dit, plus de panachage.

Je suis certaine que vous serez nombreux aux urnes car Fontenoy a toujours été un très bon élève en matière de vote.

Pour les nouveaux habitants, je vous invite à venir vous présenter en mairie c'est important, nous serons ravis de faire votre connaissance et si vous désirez recevoir toutes les infos sur la commune transmettez nous votre adresse mail.

Je vous souhaite, ainsi qu'à toutes les personnes qui vous sont chères une belle nouvelle année 2026, que la santé vous accompagne.

Quand la santé va, tout va !

L'équipe municipale, les membres du CAS se joignent à moi pour vous donner RDV le vendredi 16 janvier à 19 h à la salle des fêtes pour les traditionnels vœux du Maire.

Votre Maire

Patricia WINIRSKI



Ramassage des sapins naturels

A partir du 5 janvier et jusqu'au 14 janvier 2025, les habitants ont pu déposer leur sapin naturel nu de fausse neige et de toute autre décoration dans la cour de la mairie. Vos sapins ont été acheminés à la déchetterie verte de Bois de Haye.

Cette année en 2026, les sapins seront toujours déposés dans la cour de la mairie mais petit changement, Nadine les acheminera

« Au Pré Loisy » à Francheville éleveur de chèvres et fabricant de fromages de chèvres, le producteur Rémi a tout de suite donné son feu vert.

Donner son sapin à des chèvres : quels bénéfices ?

Se débarrasser de son sapin de Noël en le donnant à des chèvres paraît surprenant. Reste à savoir si cela s'avère être une vraie bonne idée. Alors, est-ce une bonne idée ?

Un sapin constitue un apport de vitamines et d'oligo-éléments bénéfique pour les chèvres. Il participe également au bon équilibre de leur organisme.

Alors Bon appétit les chèvres !

Mercredi 29 janvier

La galette des seniors

Un après-midi riche d'échanges, de retrouvailles et de bonne humeur, un après-midi comme on les aime



Mesdames les reines Eliane, Danielle, Mimi et le roi Nicolas



Nos seniors



Nénette & Jeannine, le rouge leur va si bien !

VIDEOPROTECTION

05 février 2025 Début des travaux et fin février 2025 clap de fin

Tout d'abord, le génie civil aux 5 points du village puis les liens fibre, la pose des 6 caméras, des panneaux à chaque entrée de village et le retour images en mairie.

Montant total HT : 47 804.16 €

Subventions

50 % Région Grand Est

30 % DETR

FCTVA 16,4 % du montant de la TVA remboursés

La sécurité des administrés : notre priorité !





Jean-Claude et
Jérémy concentrés



Dominique s'active
pour les
gourmands

Une date, deux évènements

1^{ER} MARS

CHANDELEUR & CARNAVAL



Le clown & Batman heureux au soleil



Deux jolies petites filles prennent la pose



Les mamies se régalaient



Mimi aux crêpes

Notre forêt communale ! Une gestion raisonnée des bois communaux pour l'avenir !

La forêt communale de Fontenoy sur Moselle s'étend sur 114,09 ha (113,45 ha de surface boisée), sur les sols calcaires de la région naturelle du plateau de Haye.

Composée de Charmes, de chênes et de feuillus, elle a été traitée en TSF (taillis sous futaie) depuis le XVIII siècle et jusqu'en 1996. Un aménagement forestier est donc indispensable.

A la date des inventaires de l'aménagement forestier réalisés au cours du printemps 2024, les peuplements se présentaient sous 5 faciès principaux :

- Jeunesse 9%
- Peuplement en croissance active : 49%
- Peuplement pauvre ou fortement impacté par la tempête de 1999 : 17%
- Peuplements irréguliers : 19%
- Peuplement en taillis sans production et emprise 6%

En Conclusion notre forêt est déséquilibrée.

En concertation avec l'ONF représenté par M. LOUIS technicien forestier territorial, un nouvel aménagement forestier a été présenté en conseil municipal et validé à l'unanimité par l'équipe.

Certaines espèces nécessitent un éclaircissement pour favoriser leur développement. Le conseil valide alors la coupe de certains arbres en fin de vie après plusieurs visites sur site.

C'est 37 m³ de chênes et 9 m³ de feuillus qui sont abattus et proposés à la vente. Les grumes sont rapidement vendues, Elles rapportent la somme de 11 000 € TTC à la commune. Une décision réfléchie !

Les opérations mises en place visent à assurer la pérennité des ressources forestières. Les objectifs sont la prise en considération des rôles multifonctionnels de la forêt comme :

- Production du bois d'œuvre
- Répondre à la demande de bois de chauffage de la commune (affouages)
- Maintien de la biodiversité existante
- Protection des sols
- Prise en compte des aléas climatiques.

Une magnifique forêt qu'il nous faut préserver !



LOTO de nos seniors le Mardi 11 Mars

Des lots inhabituels

Comme chaque année, Jean-Claude tourne la manivelle et les boules tombent.

Nos seniors ravis de cet après-midi festif avec gouter

Beignets, bulles et café.



JEUDI 6 MARS BROYAGE DE BRANCHAGES CHEZ L'HABITANT

Sur une proposition de la CC2T, le broyage gratuit à domicile a rencontré un vif succès chez les fontenoyens.

Nadine, notre employée communale et Dorian Technicien à la CC2T ont broyé pendant 2 jours les branches déposées devant ou derrière les habitations. Le broyage restait sur place.



8 MARS JOURNÉE DES DROITS DE LA FEMME

Vous méritiez bien mesdames, cette jolie rose offerte par la municipalité !

Merci à Mimi, Dominique, Jean-Claude, Manu, Benoît, Jean-Marie, Séverine et Gérald pour leur disponibilité à vous offrir ces jolies roses multicolores provenant du fleuriste Merlin.



Il y a superman, Batman,
Spiderman, Iron Man et il y a nous,
les Women...

Pas besoin d'ajouter un préfixe,
nous sommes toutes des supers
héroïnes.



LES BRIOCHES DE L'AMITIE

De généreux fontenoyens !

125 brioches ont été vendues par Mimi, Dominique, Jean-Claude, Jérémy et Francis en moins de 48h.

650 € récoltés ! Bravo et merci pour votre générosité.

L'AEIM vous remercie.



Dominique, Mimi et Jean-Claude tout sourire

SAMEDI 29 MARS NETTOYAGE DES BORDS DE LA MOSELLE

INSTALLATION DE LA NOUVELLE TABLE

UN GRAND MERCI AUX 41 BENEVOLES

Evelyne M, Francis F, Nastasia W, Benjamin P, Emily V, Armando M, Benoît M, Malvine M, Jacqueline L, Jean-François L, Jean-Claude C, Jean-Philippe W, Louane C, Hélène C, Fabienne N, Frédéric N, Jérôme W, Arnaud M, Jérémy DR, Adèle C et son fils Victor, André M, Francis T, Gérald B, Séverine B, Xavier L, Nicolas R, Claudine R, Matthieu S, Jérémy R, Éric B, Jean-Pierre R, Dominique K, Mimi K, Albert M, Maxime F et sa grand-mère, Mathis F, Michel F, Roland S et Patricia W.

Un magnifique travail dans la bonne humeur, avec beaucoup d'huile de coude mais toujours avec le sourire.



Un râteau, sécateur et surtout des gants



Jean-Philippe et Francis ont nettoyé les bords de la Moselle en barque ! De nombreux déchets divers et variés comme un volant



Les indispensables : le tracteur et son chauffeur



2 remorques de détritus



Préparation du casse-croûte offert par la commune



Albert le champion du déversoir



Séverine, Evelyne et Fabienne souriantes



Les branches dangereuses ont été coupées



Vue aérée sur la Moselle après le travail accompli



La nouvelle table trône fièrement



Vue dégagée sur les étangs

Décorations de Pâques

A l'entrée du village, on ne pouvait pas le « louper » notre lapin de Pâques

Merci à Jean-Marc Oudot agriculteur à Bois de Haye pour la botte ronde offerte et livrée à domicile !

Merci aux conseillers Arnaud et Xavier pour la finalisation et l'installation des accessoires de jour comme de nuit !



MARCHE AUX FLEURS « LA NATURE EN FLEURS »

LUNDI 12 mai

UNE PREMIERE DEPUIS CE MANDAT, UNE BELLE REUSSITE !



Plus de 3600 € d'achat de fleurs par les villageois

Prise en charge par la commune 30%

Cet après-midi-là il pleuvait « des cordes » ce qui n'a pas empêché les fontenoyens de se déplacer, quel succès et système D, installation sous le préau.

5 élèves partent en 6^{ème}

Lucie, Romane, Charles, Mahil et Matthieu sont les 5 élèves qui quittent le primaire pour rejoindre le secondaire.

Un gouter a été offert par la municipalité pour fêter l'occasion. Une carte cadeau de 50€ pour se faire plaisir leur a été remise des mains du maire ainsi que 2 stylos 4 couleurs pour le côté scolaire 😊

Elèves, parents, frères et sœurs ainsi que les maîtresses étaient présents



La municipalité leur souhaite une bonne continuation



18 MAI LE PEDAL'HAYE à Sexey les Bois

Une journée géniale, soleil, amitié

9 voitures en piste

L'équipe de Fontenoy avec sa RACING TEAM a reçu la coupe de la plus belle voiture.

Merci à Benoît capitaine de l'équipe, Arnaud, Félix, les filles Chloé et Malvine et les bénévoles pour l'intendance.

Merci aux fontenoyens qui sont venus encourager notre équipe, vous étiez nombreux !



Ramener la coupe à la maison

Le Budget de la commune

Quelques chiffres

Bilan 2024 :

Fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement 2024	245 878,71€
Recettes de fonctionnement 2024	576 372,34€
Résultat de l'exercice 2024	330 493,63€
Résultat reporté 2023	112 839,56€
Part affectée à l'investissement	0€
Résultat de clôture 2024	443 333,19€

Investissement :

Dépenses d'investissement 2024	5 959,29€
Recettes d'investissement 2024	4 462,22€
Résultat de l'exercice 2024	-1497,07€
Résultat reporté 2023	128 271,02€
Résultat de clôture 2024	126 773,95€

Le budget Primitif de 2025

	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Crédits votés au titre de 2024	126 773,95€	0€	533 200,00€	493 927,00€
Restes à réaliser 2023				
Résultat reporté		126 773,95€		443 333,19€
Total de la section	126 773,95€	126 773,95€	533 200,00€	937 260,19€

Les recettes importantes de fonctionnement s'expliquent par les impôts fonciers reçus des bâtiments de la ZIA.

Ce budget est en excédent mais tout à fait légal

Quelques explications :

Le budget regroupe deux grandes parties : Le fonctionnement et l'investissement.

Le budget est soumis chaque année au vote du Conseil Municipal.

Le budget prévoit et autorise les recettes et les dépenses de notre commune.

Toutes les communes perçoivent des revenus : comme les taxes locales, les dotations de l'état, les produits des services rendus à la population...

Et dans un même temps, elles doivent assumer les dépenses courantes : comme les salaires des agents, entretien courant (véhicules, carburant, outillage, matériel), consommation d'énergie, eau, subventions aux associations et au CAS, assurances, SISFAS. Cela constitue une partie du **FONCTIONNEMENT** du budget.

Par contre, les projets et entretiens à long terme dépendent quant à eux de la section **INVESTISSEMENT**.

Les finances de la commune se portent bien.

Le saviez-vous ?

Accident du Mirage III E n°488, immatriculé 2-EK

Le 3 juillet 1974 à Fontenoy sur Moselle

Le 3 juillet 1974, en fin d'après-midi, une patrouille de Mirage III E se trouve à la verticale du secteur, dans une zone de combat.

Au cours d'une manœuvre de combat, le Mirage III E n°488, part en déclenché brutal suivi d'oscillations violentes. Se croyant en vrille, le pilote, le lieutenant François Bourdin, coupe la postcombustion et réduit les gaz. Faute de déterminer rapidement le sens de rotation de la vrille, ce qui détermine le type de procédure à appliquer pour en sortir, et perdant beaucoup d'altitude, il entre dans la couche nuageuse. Appliquant les consignes, il préfère s'éjecter avant qu'il ne soit trop tard.

Si le pilote est indemne, l'avion percute le sol, en dehors d'une zone habitée, sur la commune de Fontenoy-sur-Moselle, au niveau de la voie verte chemin de la « voiture rouillée ».

Le Mirage III E n° 488, appartenait à la BA 102 de Dijon-Longvic, et plus précisément à l'escadron 01/002 « Cigognes », un des trois escadrons de la 2ème escadre de chasse.

Vie du Mirage III E n° 488

Livré neuf le 14/04/1966, BA 139 de Lahr (RFA) ;

EC 02/003 Champagne, immatriculé F-UGJN du 14/04/1966 au 01/06/1966 ;

EC 02/003 Champagne, immatriculé F-UGJL du 01/06/1966 au 01/12/1969 :

GAMD du 01/12/1969 au 17/12/1969 (camouflage) :

EC 02/003 Champagne, immatriculé F-UGJL du 17/12/1969 au 17/05/1972 ;

EC 01/002 Cigognes, immatriculé F-UGEK du 17/05/1972 au 03/07/1974 ;

Détruit le 03/07/1974. Réformé le 05/02/1975 à 1936h35.



En escale sur la BA 102 de Dijon-Longvic le 16 septembre 1969, le "Juliet Lima" de l'EC 02/003 *Champagne*. (Bernard Régnier)

Je remercie le Colonel Pierre Alain ANTOINE pour l'aide apportée à cette rédaction, sa disponibilité et surtout sa passion contagieuse.

Comme chaque année, un fontenoyen est mis à l'honneur et une fois n'est pas coutume...

Le fontenoyen mis à l'honneur cette année est quelqu'un qui est cher à mon cœur.

Il est discret et il m'a fallu un travail de longue haleine pour qu'il m'autorise cette page 😊 et bien sûr l'accord des membres du conseil municipal.

Il s'agit de Jérôme Winiarski, mon époux.

En effet, le 8 mai 2025, il a été décoré de la légion d'honneur dans le cadre de sa carrière militaire.

La cérémonie a eu lieu à Bois de Haye où il a été adoubé & décoré de la Légion d'Honneur par le lieutenant-colonel Lucien Failly Président de la SMLH de Toul.

Jérôme est maintenant Chevalier de la Légion d'Honneur.

Je ne vous cache pas l'émotion de cette journée et la fierté que j'éprouve ainsi que nos filles et toute la famille.

Toutes nos félicitations à ce fontenoyen qui honore notre village par sa bravoure et son chemin militaire.



Jérôme ancien militaire au 13ème RDP de Dieuze
(Régiment de Dragons Parachutistes)

Devise du régiment : « Au-delà du possible ».

DEPART DE M. CHEY Jean-Claude

M. Chey a déménagé en septembre, il est parti rejoindre son fils en Dordogne, nous nous souviendrons d'un homme serviable, un bénévole pour la commune toujours disponible ! Merci !

Bonne route et bonne continuation à lui.

Le conseil municipal l'a remercié avant son départ dans la bonne humeur ! Nous lui ferons parvenir ce Coup d'œil !



Jean-Claude entouré de Jérémie, Arnaud, Francis, Xavier et Gérald
membres du conseil municipal

LA FETE DES VOISINS le 6 juin 2025

Une ambiance de folie : les Clodettes de FONTENOY



Aurélie la DJ & Alain



Les Clodettes de Fontenoy, Jocelyne, Martine & Colette ont mis le feu sur la piste oups sous le préau



Barbara, Stéphane, Sophie, Lucie, Ulysse & Cécile



Intergénérationnelle cette fête !

François, Claire, Léo, Martine, Jocelyne, Colette, Jean-Marie, Jean-Claude, Ronan & Lucie



Jean-Marie, Tabata & Jean-Claude

Il y avait aussi Matthieu, Jérôme, Armando, Emily, Nastasia & Patricia

ICI COMMENCE LA MER NE RIEN JETER

Le titre parle de lui-même

**Plaques en fonte fabriquées par PAM et proposées
par le LION'S CLUB**

5 plaques achetées (250 € TTC), une dans chaque rue ou presque, posées sur les avaloirs pour sensibiliser les habitants à la protection de l'environnement.

Des avaloirs à nos océans il n'y a qu'un pas, ne rien jeter dedans

Gérald, conseiller municipal a posé les 5



14 JUILLET au bord de la Moselle

Malgré une météo pluvieuse ce matin-là, le soleil s'est imposé l'après-midi pour le plus grand bonheur des 150 participants et plus...

Promenade en calèche, (Un grand merci à Marie et Sylvain), concours de boules, tiré de corde, jeux de fléchettes, pesée des 2 paniers garnis, pose photo...



Guillaume remet le panier garni à Chloé qui gagne à 25 grammes près



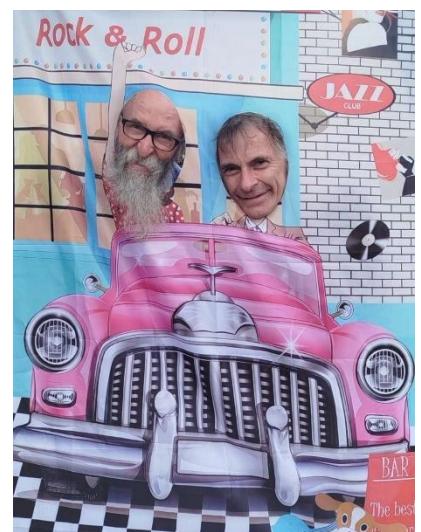
Dominique et Mimi à la préparation des brochettes pour l'apéritif



En famille



Avec le sourire



Installation décos OCTOBRE ROSE

UN MOIS FORT POUR SENSIBILISER AU DEPISTAGE DU CANCER DU SEIN



Installations des décorations pour

Décos de Noël avec une nouveauté, des illuminations sur les candélabres



La Boîte aux lettres du Père Noël
Soirée Beaujolais le 28 novembre
Toutes les rues étaient représentées
La rue du Monument en force ! Une très belle soirée !



MARCHE OCTOBRE ROSE SAMEDI 11 OCTOBRE 14h00

Plus de 85 participants avec 535 € récoltés pour l'association
SYMPHONIE et une météo EXCEPTIONNELLE

5 KMS / ravito à mi-parcours !

BRAVO



Cancer du sein

MAIS AU MOINS TU ES EN VIE

C'est une phrase que plusieurs femmes ayant eu un cancer du sein entendent lorsqu'elles tentent d'exprimer ce qu'elles ressentent pendant leur parcours.

Une phrase qui part d'un bon sentiment, qui veut rassurer, mettre en lumière le positif.

Et oui... c'est vrai, le cancer du sein est un cancer qui se traite. Oui, être en vie est un immense cadeau.

Mais ça n'est pas toute l'histoire. Derrière ce **AU MOINS**, il y a la peur, la peur que ça revienne. L'anxiété qui refait surface lors de chaque RDV médical. Le doute qui persiste, même après une mastectomie. Et les blessures invisibles, celles qu'on ne voit pas dans le miroir, mais qui accompagnent ces femmes toutes leur vie.

Dire « **AU MOINS TU ES EN VIE** » parfois, c'est invalider tout ça. Parce qu'être en vie ne veut pas dire qu'on n'a plus le droit d'avoir peur. Être en vie ne veut pas dire qu'on n'a plus mal. Être en vie ne veut pas dire que tout est derrière soi.

En ce mois de sensibilisation au cancer du sein, il faut que l'on se rappelle aussi de ça.

Que les mots qu'on utilise auprès d'une femme touchée par le cancer comptent.

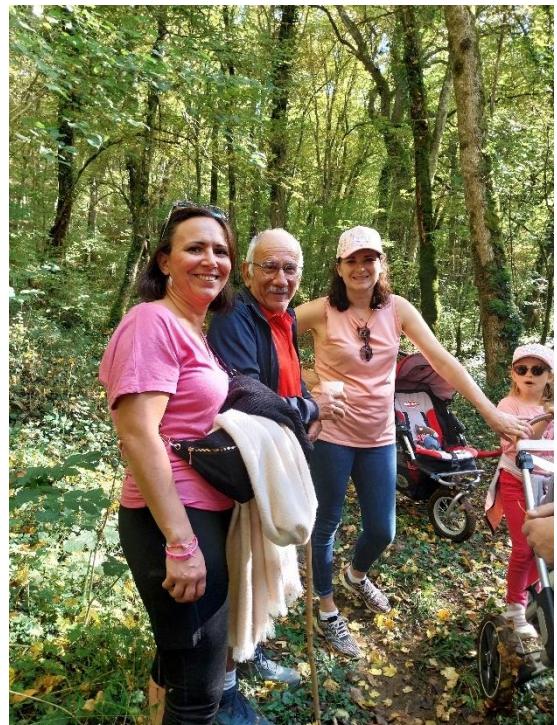
Qu'au-delà du dépistage et de l'autopalpation, il y a aussi l'importance de prendre soin de leur réalité, de leur parcours, de leur reconstruction.

Parce qu'elles sont bien plus que des « survivantes » elles sont des femmes qui continuent d'avancer avec courage, vulnérabilité et humanité.

Et si on remplaçait le « **AU MOINS TU ES EN VIE** » par

JE SUIS LÀ POUR TOI ET JE SUIS HEUREUX QUE TU SOIS EN VIE.

A la lecture de ce texte, énormément d'émotion !





HALLOWEEN

VENDREDI 31 OCTOBRE

Une nouveauté, la soupe magique au potiron et bagues clignotantes offertes

40 enfants, petits et grands, merci !





Pour la petite histoire, Ilyam né à Fontenoy le 25 octobre 2025 était à la fête d'Halloween le 31 octobre avec sa maman, son papa et ses grands frères, il n'y a pas d'âge pour s'amuser 😊, nous avons été ravis de le rencontrer.

Le 4 décembre visite du St Nicolas et du Père Fouettard dans les écoles du RPI avec remise de chocolat offert par le SISFAS

A l'école Robert Desnos d'Aingeray.

Les maîtresses Marie-Claire et Aline avec leurs élèves ont réservé un accueil chaleureux à St Nicolas et au Père Fouettard



A l'école de Sexey les Bois, des écoliers très sages avec leur Maîtresse Emilie attendaient le St Nicolas et son acolyte



A la maternelle La Pastorale d'Aingeray. Les maîtresses Elise et Sandrine, accompagnées des ATSEM Nastasia et Mireille entouraient les petits qui attendaient cette rencontre avec beaucoup d'impatience.



ENVIRONNEMENT

Eaux pluviales : fini le tout-tuyau



Plus l'eau de pluie ruisselle sur une longue distance, plus elle se charge en polluants, d'où l'importance de ralentir son parcours et de favoriser son infiltration dans le sol.

Aujourd'hui, les territoires doivent faire face à deux évolutions qui rendent la gestion de l'eau de pluie indispensable : l'urbanisation qui diminue l'absorption des sols et le changement climatique qui entraîne des pluies plus fréquentes et plus intenses.

Gérer durablement les eaux pluviales, c'est agir sur plusieurs fronts : limiter les risques d'inondation, protéger nos rivières et nos ressources en eau, assurer le bon fonctionnement de l'assainissement et aider nos villes à s'adapter aux nouveaux défis climatiques.

Une solution, l'infiltration

Quand la pluie part directement dans les canalisations, elle rejoint plus rapidement le milieu naturel et peut se mélanger aux eaux usées. Cela augmente le risque d'inondation et surcharge les stations d'épuration.

La meilleure option ? Laisser l'eau s'infiltrer là où elle tombe. Dans l'espace public, cela passe par l'aménagement de noues, de fossés végétalisés ou encore de sols drainants. Chez les particuliers, cela peut être aussi simple que débrancher ses gouttières du réseau ou installer un récupérateur d'eau de pluie.



Bois-de-Haye, noues et enrobé drainant



Écrouves, bassin d'infiltration et de rétention

Puis-je réutiliser les eaux pluviales chez moi ?

Oui pour alimenter la chasse d'eau de ses toilettes, pour le lavage des sols, des vêtements... mais à condition de le déclarer à la CC2T et de respecter la réglementation en vigueur, notamment par la pose d'un compteur mesurant les volumes rejetés au réseau d'assainissement.

À SAVOIR

Pour tout projet de construction ou de réhabilitation entraînant une augmentation de la surface imperméabilisée, le règlement d'assainissement de la CC2T impose l'infiltration des eaux pluviales à la parcelle, après pré-traitement d'éventuelles pollutions.

■ Opération récupérateur d'eau de pluie

Modèles hors sol



Coût restant pour l'habitant(e) : de 30 € à 65 € selon le modèle choisi*

Modèles enterrés



Coût restant pour l'habitant(e) : de 400 € à 700 € selon le modèle choisi*

Réservation en ligne à partir du 1^{er} février 2026 :

www.terrestouloises.com

Distribution des équipements dès le 1^{er} mars 2026

*après déduction du financement de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse (60 %) et de la Région Grand Est (20 %).



La Région
Grand Est

L = litres

Déchèterie intercommunale

Route départementale 90

Les déchets acceptés



CARTONS



FERRAILLES ET MÉTAUX



GRAVATS INERTES



BOIS



BATTERIES, PILES



MOBILIER



HUILES DE VIDANGE ET VÉGÉTALES



LAMPES, AMPOLLES ET NÉON



PLÂTRE



CARTOUCHES D'ENCRE



CAPSULES NESPRESSO®



DÉCHETS DIFFUS
SPECIFIQUES
Y COMPRIS LES
EMBALLAGES
VIDÉS, BIDONS DE
COMBUSTIBLES



PNEUMATIQUES
AVEC OU SANS JANTE



DÉCHETS VERTS



DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES
ET ELECTRONIQUES

Les déchets refusés



AMIANTE



PANNEAUX
PHOTOVOLTAÏQUES



BOUTEILLES DE GAZ



EXTINCTEURS



DÉCHETS D'ACTIVITÉS ET DE
SOINS À RISQUES INFECTIEUX

Conditions d'accès

- Badge d'accès obligatoire
- Accès réservé uniquement aux habitant(e)s du territoire
- 18 passages gratuits par an et par foyer
(possibilité de passages supplémentaires, contactez la communauté de communes Terres Touloises)
- Hauteur maximum du véhicule : 2,20 mètres
(dérogations possibles, contactez la communauté de communes Terres Touloises)

Heures d'ouverture

ÉTÉ (du 1^{er} avril au 31 octobre)

- lundi, jeudi et vendredi : 13h30-18h
- mardi : 9h30-12h30
- mercredi et samedi : 9h30-12h30 et 13h30-18h

HIVER (du 2 novembre au 31 mars)

- lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 13h30-16h30
- mardi : 9h30-12h30
- samedi : 9h30-12h30 et 13h30-16h30

Fermerture les jours fériés - Horaires pouvant varier en cas d'alerte canicule.
Informations : www.terrestouloises.com ou application Intramuros



Obtenir ou renouveler mon badge d'accès

- Demande à faire par le (la) propriétaire du logement
- 1 badge par logement
- Coût : gratuit pour une 1^{re} dotation, les dotations suivantes sont facturées
- Formulaire disponible auprès de la communauté de communes Terres Touloises au 03 83 43 23 76 ou en ligne :



Communauté de communes Terres Touloises
Rue du Mémorial du Génie 54200 Écrouves

03 83 43 23 76
contact@terrestouloises.com
www.terrestouloises.com



Ne pas jeter sur la voie publique

Défilé du Saint Nicolas et de son acolyte le Père Fouettard dans le village

Le 6 décembre

La météo nous a fait une faveur le temps du défilé car juste après des trombes sont tombées mais nous étions en train de goûter !

Petits et grands ont ramassé les nombreux bonbons et chocolats offerts par le St Nicolas. S'en est suivi le goûter accompagné de boissons, de vin chaud (pour les adultes bien sûr) et des manèges glacés au chocolat pâtissé par la boulangerie Martin Félix que nous remercions.



Le colis de fin d'année uniquement du régional

Un colis remis à chaque senior de 70 ans et plus

Un goûter toujours dans la bonne humeur, un moment particulier qui fait plaisir



Jeannine accompagnée de notre doyenne Nénette à l'aube de ses 96 ans



Danièle toujours souriante et Jeannine ravie d'être avec nous



Jacqueline, Eliane, Dominique et son époux Marc



Le petit nouveau tout juste 70 ans Youssef

Et bien d'autres seniors...

Infos Mairie

N'hésitez pas à communiquer votre adresse mail à la mairie, vous recevrez les infos sur la commune !

DECHETTERIE

Horaires d'hiver (1/11 - 31/3)

- Lundi, mercredi, jeudi & vendredi : 13h30 - 16h30
- Mardi : 9h30 - 12h30
- Samedi : 9h30 - 12h30 & 13h30 - 16h30

Horaires d'été (1/4 - 31/10)

- Lundi, jeudi, vendredi : 13h30 - 18h00
- Mardi : 9h30 - 12h30
- Mercredi & Samedi : 9h30 - 12h30 & 13h30 - 18h00

URBANISME

Pour tous travaux, prendre contact avec la mairie : 03.55.08.00.44.

Les demandes sont à déposer via le guichet unique :

<https://www.toul.fr/?demande-d-urbanisme-dematerialisee>

PLUIh

Toutes les infos sur le site :

www.geoportal-urbanisme.gouv.fr

SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Ce site officiel est alimenté, mis à jour régulièrement par Joris notre secrétaire de mairie sous contrôle du maire qui est le seul Directeur des publications (Source : Service juridique de l'ADM). L'avis et le contrôle peuvent être demandés aux conseillers. Des vérifications s'imposent obligatoirement lors d'une parution.

www.fontenoy-sur-moselle.mairie54.fr

DEMARCHES EN LIGNE

- Le recensement pour la journée de défense et citoyenne obligatoire pour tous les jeunes français de 16 ans (important pour le permis de conduire, le BAC...)
- Les inscriptions sur les listes électorales
- Le changement de coordonnées, adresse, mariage etc...
- Les demandes d'acte d'état civil
- Les demandes de PACS
- Reconnaissance anticipée de naissance

Ces démarches peuvent être effectuées sur le site : www.service-public.fr

BRUIT

Il est important de rappeler les horaires à respecter pour faire « du bruit » dans la limite du raisonnable.

- **Les jours ouvrables de 8h à 20h**
- **Les samedis de 9h à 12h & 14h à 19h**
- **Les dimanches & jours fériés de 10h à 12h**

CNI/PASSEPORT



Pour les CNI/PASSEPORT, c'est à la Mairie de TOUL qu'il faut s'adresser.

<https://passeport.ants.gouv.fr/services-associes/ou-faire-ma-demande-de-passeport-cni>

Ou appeler le 03.83.63.70.00 pour prendre RDV

AVALOIRS



Tous les premiers mercredis de chaque mois, c'est le nettoyage des avaloirs, nous vous remercions de ne pas vous garer sur les grilles, qu'elles soient transversales ou non, pour faciliter le travail de Nadine, notre employée communale.

Entretien du cimetière

L'entretien des concessions, des inter-tombes sont à la charge des proches ou des familles. La concession est l'emplacement dans le cimetière dont vous bénéficiez pour la sépulture de vos proches, l'inter-tombe est la bande large d'environ 20 centimètres entre deux concessions.

Les allées sont entretenues par l'employée communale.

Le règlement des deux cimetières est affiché à chaque entrée.

	Tarifs	
	15 ans	30 ans
Cavurne	50 euros	65 euros
Concessions	100 euros	125 euros
Columbarium	500 euros	800 euros

Le dépôt des cendres dans le jardin du souvenir est gratuit.

Prolifération des chats : rappel des règles

La municipalité, régulièrement interpelée pour des problèmes de « chats errants » rappelle :

- Il est interdit d'attirer ou de nourrir systématiquement ou de façon habituelle des animaux, notamment les chats, quand cette pratique est une cause d'insalubrité (article R.1331-54 du Code de la santé publique entré en vigueur le 1^{er} octobre 2023). Ce non-respect est sanctionnable d'une contravention de 4^{ème} classe.
- L'identification des chats est obligatoire (tatouage ou puce électronique). Jusqu'en 2012, cette identification n'était pas obligatoire sauf en cas de cession, gratuite ou onéreuse. Depuis (article L.212-10 du code rural), tous les chats nés après le 1^{er} janvier 2012 doivent être identifiés avant l'âge de 7 mois, même s'ils ne sortent jamais, et ce défaut est sanctionnable d'une contravention de 4^{ème} classe.

Naissance :

Louise Sourdin Prévot est née le 25 janvier 2025 à Nancy.

Ilyam Cabot Evelinger 3 kilos 4 est né le 25 octobre 2025 à Nancy.

Nous lui souhaitons la bienvenue, adressons nos sincères félicitations aux parents et à ses deux grands frères.



Mariage

Lundi 29 décembre 2025 à 10h00

Madame Collignon Christine et Monsieur Stéphane Baron (fils de monsieur Baron René) se sont dit oui en mairie. Les jeunes époux demeurent à Cosnes et Romain dans le 54. Tous nos vœux de Bonheur !



Décès

Cette année dans le village, au moment d'édition de ce bulletin, aucune nouvelle étoile ne brille dans le ciel.

Nous pensons malgré tout à toutes les personnes disparues qui laissent des familles dans le deuil, la douleur et le chagrin.

Marché de Noël

Marché de Noël est renommé désormais « Soirée de Noël » par les représentantes, déléguées des parents d'élèves.

Pas de soirée de Noël prévue dans notre village cette année.

L'Association des parents d'élèves Desnos. La pastorale. Sexey du RPI est essentiellement représentée par des mamans de Sexey les Bois. Elles ont donc choisi d'organiser la soirée de Noël à Sexey les Bois.

Petits et gros travaux

Pose de 3 poteaux par le ST2i (service technique intercommunal d'insertion) de la CC2T le long de l'ancien restaurant Trévis pour la sécurité de tous les piétons et pour stopper le stationnement sur le trottoir. Coût 268 € HT

Tonte, débroussaillage, défrichage du terrain de 1100 m² en dessous du lotissement côté rue du Muguet, effectués par le ST2i. Coût 208 € HT



Réfection de la porte de l'église, des bancs, des petits travaux etc... par Jean-Marie Cassignat généreux bénévole, Coût : un café en mairie 😊 Quelques fois 2 😊

Changement de la descente d'eau dans la cour de la mairie par Couverture Lorraine. Coût 364€ HT + Gouttière zinguerie complète entrée mairie Coût 830 € HT.

Salle des fêtes.

Réfection du couloir (plaquage) de l'entrée, du couloir menant aux toilettes, des WC (pose miroir, accessoires WC, carrelages) par Services Renov'. Coût 4183 € HT. Il s'agissait de la dernière partie à rénover de la salle des fêtes. Elle est maintenant restaurée en totalité.

Refection des marquages au sol par AXIMUM (ralentisseurs, stop, 30 km/h, passages piétons). Coût 5745 € HT. Suite au schéma de mutualisation avec la CC2T, nous avons bénéficié de tarifs préférentiels.

Création de 4 places de parking rue de la Libération en face de l'ancien restaurant Trévis. Coût 16 950 € HT par LORTP.



Opération rebouchage des « nids de poules » direction Velaine en Haye sur la petite communale toujours par le ST2i. Coût 144 € HT

Installation par le ST2i d'un miroir à l'entrée du village pour plus de visibilité et la sécurité des fontenoyens sortant du hameau. Coût 68 € HT

Installation de 17 illuminations sur quelques candélabres pour les fêtes. Nous avons choisi la location des illuminations car à l'achat les tarifs montent vite entre 300 € et 1200 € la pièce, il nous aurait fallu une nacelle et le personnel qualifié pour la pose, le coût aurait été trop important. Et un espace de stockage aurait été nécessaire également.

**La pose et dépose se fait par l'entreprise SVT. Les Kit illum (système de branchement) + horloges sont achetés par la commune et resteront dans nos locaux jusqu'à l'année prochaine.
Coût 6760 HT**

Création de la piste sécurisée reliant Fontenoy à Gondreville en passant par la ZIA. Coût 0 € pour la commune, le financement a été pris en charge par la CC2T, la SOLOREM (aménageur de la zone) et le Département.



Piste sécurisée de nuit avec des cadélabres équipés de cellules photovoltaïques

(photo prise le 24 octobre 2025 à 6h30)

Remplacement et pose d'un plancher demi-lune sur l'aire de jeux des enfants.

Il faut absolument être aux normes sur une aire de jeux, il en va de la sécurité des enfants. La vétusté fait que nous allons être appelés à remplacer plus souvent des éléments. Coût 690 €HT



Achat de panneaux routiers coût 178 € HT + 360 € HT

Panneau Passages piétons successifs fixé sur candélabre à l'intersection de la rue de la Loi et la rue de la Chipette

Panneau Chaussée dégradée fixé sur la petite communale reliant Sexey les Bois à Fontenoy sur Moselle



Il s'agit là des dépenses de Fonctionnement pour tous les travaux sauf pour la création du parking 4 places qui sont des dépenses d'investissement.

Avant de refermer ce livret, il est important de préciser que toutes les animations organisées dans notre commune, sont organisées par la municipalité puisque malheureusement nous n'avons aucune association dans le village.

Encore un grand merci aux bénévoles qui participent aux installations, au bricolage, à la tonte, au nettoyage etc.... Vous êtes formidables !

Merci à l'équipe municipale, à l'équipe du CAS, à Joris, Nadine, à tous les membres de la CC2T, aux différents services de l'association des maires, à Mado qui officie et gère notre église toujours aussi propre et merci à vous fontenoyens sans qui nous ne serions pas là.

Dans la vie, il faut trois trésors :

L'humilité, pour ne jamais se croire supérieur aux autres,

Le courage, pour affronter les tempêtes de toute situation,

Et la sagesse, pour se taire face aux absurdités de certains.

BONNE ANNEE 2026